

Politique de Prévention du Travail des Enfants, du Travail Forcé et du Trafic des Êtres Humains de HUMERY SA

Introduction

Chez HUMERY SA, nous sommes fermement engagés à respecter les droits de l'homme et à promouvoir des pratiques de travail éthiques et responsables. Cette politique vise à définir clairement notre position et nos engagements contre le travail des enfants, le travail forcé et le trafic des êtres humains dans toutes nos activités et au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

Notre Position

Nous condamnons fermement le travail des enfants, le travail forcé et le trafic des êtres humains. Ces pratiques sont contraires à nos valeurs fondamentales et nous nous engageons à ne tolérer aucune forme de ces abus au sein de notre entreprise ou de notre chaîne d'approvisionnement.

Engagements Qualitatifs

1. **Zéro Tolérance** : Nous adoptons une politique de zéro tolérance envers le travail des enfants, le travail forcé et le trafic des êtres humains.
2. **Vérifications Régulières** : Nous effectuerons des vérifications régulières et des audits de conformité au sein de notre entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement pour garantir le respect de cette politique.
3. **Formation** : Nous formerons nos employés et nos fournisseurs sur l'importance de cette politique et sur les moyens de détecter et de signaler tout manquement potentiel.
4. **Collaboration** : Nous travaillerons en étroite collaboration avec des organisations locales et internationales pour renforcer nos efforts de prévention et d'intervention.

Plan d'Action

- **Évaluation des Fournisseurs** : Tous les fournisseurs seront évalués en fonction de leur conformité à cette politique avant d'entamer une collaboration avec HUMERY SA .
- **Mécanismes de Signalement** : Nous mettrons en place des mécanismes clairs et confidentiels permettant aux employés et aux parties prenantes de signaler toute préoccupation ou violation présumée de cette politique.
- **Réponse Rapide** : En cas de violation avérée de cette politique, nous prendrons des mesures immédiates pour y remédier, y compris la résiliation des contrats avec les fournisseurs concernés.

Responsabilités

- **Direction** : Assurer la mise en œuvre, le financement et la surveillance de cette politique.
- **Managers** : Veiller à ce que leurs équipes soient formées, sensibilisées et conformes à cette politique.
- **Employés** : Respecter cette politique et signaler tout manquement ou préoccupation.

Révision et Mise à Jour

Cette politique sera révisée régulièrement pour s'assurer qu'elle reste pertinente et efficace. Les retours des employés, les évolutions réglementaires et les meilleures pratiques du secteur seront pris en compte lors de ces révisions.

La Direction

